

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2017**  
**Séance du 29 juin 2017**

**N° 12**  
**Objet : Tableau des emplois**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt et un du mois de juin 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : VIVOS Patrick

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARTOLINI Bernard, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Martine, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'à 19h30), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle (jusqu'à 19h40), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles (jusqu'à 19h20), PAYAN Claude, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, ROCHAT Jacques (jusqu'à 19h39), SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel (jusqu'à la délibération n°15), TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel

**Etaient représentés :**

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à PRIMITERRA Geneviève  
BARBERO Christian a donné pouvoir à TONELLI Corinne  
BONNET Brigitte a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick  
BONZI Maryse a donné pouvoir à PAUL Gérard  
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FIAERT Claude (à partir de la délibération n° 4)  
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine  
ESMIOL Gérard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard  
FERAUD Maryline a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard  
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis  
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles  
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à BONNET Martine  
REBOUL Childéric a donné pouvoir à BLOT Michel  
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles (à partir de la délibération n° 16)  
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia  
VILLARD René a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine  
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel

**Etaient excusés :**

AUZET Guy	SFRECOLA Alain
AYMES Bernard	EYMARD Max
BALIQUE François	FONTAINE Sonia
BARTOLINI Jean-Louis	MUNOZ MALDONADO Julien
REINAUDO Patrick,	SEVENIER Jean
RONDEAU Daniel	

**Monsieur Gilbert REINAUDO, rapporteur, expose ce qui suit :**

Il vous est proposé de délibérer sur un tableau des emplois permanents pour assurer une meilleure visibilité des emplois de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes.

Ce tableau des emplois comporte les créations de poste suivantes :

- Un poste à temps complet relevant du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture. Ce poste sera affecté à la crèche les Premiers Pas de Digne les Bains afin de compenser le poste qui a été affecté à la crèche de Beynes lors de sa création.  
Le coût annuel de ce poste s'élève à 30 169 euros. Ce coût est déjà supporté par la collectivité par l'embauche d'un agent contractuel en accroissement temporaire d'activité.
- Un poste à temps complets relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques pour venir compléter l'équipe en charge du SIG comportant déjà un agent de relève. L'extension du territoire par la création de l'agglomération implique la création d'un poste supplémentaire afin de répondre aux obligations légales en matière de relevé dans le domaine de l'éclairage public, mais également des réseaux d'eau et d'assainissement.
- Le coût annuel de cet emploi s'élève à 28 939.68 euros.

Ce tableau sera annexé à toutes les délibérations autorisant la création ou la suppression d'un emploi permanent titulaire ou contractuel (article 3-3 de la loi n°84-53 du 26/01/1984).

Emplois permanents : 290 emplois (271 emplois permanents titulaires, 9 emplois CDI de droit public, 10 CDI de droit privé)

Emplois fonctionnels : 2

Emplois filière administrative : 56

Emplois filière technique : 156

Emploi filière culturelle : 31

Emplois filières sociale, médico-sociale, sportive : 35

Emplois CDI abattoirs : 10

Il est proposé au conseil communautaire :

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale notamment son article 34 ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

De dresser le tableau des emplois de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes ainsi qu'il suit à compter du 1er juillet 2017,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes,

**A – Emploi fonctionnel**

<b>GRADES CORRESPONDANTS</b>	<b>Nombre</b>	<b>D.H.T.</b>	<b>POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire</b> <b>Art. 3-3</b>
Directeur général des services (emploi fonctionnel)	1	Temps complet	
Direction général adjoint (emploi fonctionnel)	1	Temps complet	

**– filière administrative**

<b>GRADES CORRESPONDANTS</b>	<b>Nombre</b>	<b>D.H.T.</b>	<b>POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire</b> <b>Art. 3-3</b>
Cadre d'emplois des attachés territoriaux	12	Temps complet	
Cadre d'emplois des rédacteurs	15	Temps complet	
Cadre d'emplois des rédacteurs	2	Temps complet	CDI
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	24	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	28/35 <sup>ème</sup>	
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	24/35ème	
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	8/35 <sup>ème</sup>	

**C – filière technique**

<b>GRADES CORRESPONDANTS</b>	<b>Nombre</b>	<b>D.H.T.</b>	<b>POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire</b> <b>Art. 3-3</b>
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	5	Temps complet	
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	1	18/35 <sup>ème</sup>	
Cadre d'emplois des ingénieurs	5	Temps complet	CDI
Cadre d'emplois des techniciens	6	Temps complet	
Cadre d'emplois des agents de maîtrise	26	Temps complet	
Cadre d'emplois des agents de maîtrise	1	32.5/35ème	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	105	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	Temps complet	CDI
Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	32/35ème	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	30/35ème	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	28/35ème	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	2	15/35ème	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	6.5/35ème	

**D - filière culturelle**

GRADES CORRESPONDANTS	Nombre	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3
Cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des conservateurs des bibliothèques	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine	1	Temps complet	CDI
Cadre d'emplois des bibliothécaires	2	Temps complet	
Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	4	Temps complet	
Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	10	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	11	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	1	20/35ème	

**D - filières sociale, médico-sociale et sportive**

GRADES CORRESPONDANTS	Nombre	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3
Cadre d'emplois des puéricultrices	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	4	Temps complet	
Cadre d'emplois des infirmiers	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	3	Temps complet	
Cadre d'emplois des auxiliaires de puéricultures	10	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints d'animation	11	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints d'animation	1	30/35ème	
Cadre d'emplois des adjoints d'animation	1	28/35ème	
Cadre d'emplois des adjoints d'animation	1	21/35ème	
Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des opérateurs des activités physiques et sportives	1	Temps complet	

**E - Emplois des abattoirs**

Emplois	Nombre	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3
Abattoirs	8	Temps complet	CDI

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2017

Appel au concours E-jeunesse.com  
004-200067437-20170629-12\_29062017-DE

Abattoirs	1	17.5/35 <sup>ème</sup>	CDI
Abattoirs	1	9/35ème	CDI

## LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
 La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

